



Le Petit Castelmeillantaïs

Juillet 2025

Édité par la Mairie de Châteaumeillant, mairie@chateaumeillant.fr

UN COMITE DES FÊTES ACTIF

La Société Organisatrice des Fêtes de Châteaumeillant, plus communément appelée « Comité des Fêtes » est gérée et animée par un groupe de bénévoles très actifs mais toujours à la recherche de bonnes volontés pouvant apporter nouvelles idées aussi bien que savoir faire. N'hésitez-pas à les rejoindre ! Contact au 06 75 96 70 22.

Le 19 avril, dans le cadre de la Foire aux Vins 2025, le comité des Fêtes a organisé l'Élection de la Reine et de ses dauphines lors d'une soirée festive avec repas et concert dansant.



LOISIRS SPORTIFS

City-Stade et Basket 3x3 :

Situés derrière le Collège, près du Mille-Club, ces installations récentes sont en accès libre pour la pratique du foot, du volley, etc....et du Basket ! Le terrain de basket 3x3 est homologué par la FFB départementale.



Le 12 juillet, pour célébrer la Fête Nationale, il vous sera proposé un bal populaire avec snack et buvette à partir de 18h suivi d'un feu d'artifice. Comme l'année dernière, rendez-vous rue Etienne Berger pour l'admirer.

Randonnées :

Le fléchage et les cartes de randonnées dans et autour de Châteaumeillant ont été révisés. Contacter l'office de tourisme ou consulter la page dédiée du site internet www.chateaumeillant.fr

Piscine Intercommunale :

route de Vicq-Exempt 18370 Châteaumeillant

Ouverte du 05 juillet au 31 Août 2025, du mardi au dimanche de 13h30 à 19h00

Cours de natation et d'aquagym
Renseignements au 06.21.64.15.85.

Les 6-7-8 septembre c'est la Fête des Grattons :

Le samedi verra le retour de la grande descente de « Caisses à savon » ; en soirée le fameux « Bœuf à la broche » avec DJ sur le Champ de Foire.

Le dimanche, un grand défilé de chars avec bandas parcourra les rues sur le thème des dessins animés.

Le lundi, le public pourra encourager les sportifs lors de la traditionnelle course cycliste.

Le 25 octobre, la SOFC fêtera ses 60 ans, un anniversaire important qui sera l'occasion de découvrir plein de surprises ! Retenez la date !

Le vendredi 19 décembre, toute la journée dans la salle du gymnase G. Mallet de Vandègre, un grand Marché de Noël cloturera les festivités 2025.

Agrès Senior :

Dans un cadre agréable dans la cour basse du Musée archéologique Emile Chénon, il est possible de venir faire quelques exercices à son rythme.

Toilettes et point d'eau à proximité. En accès libre pendant les heures d'ouverture du musée.



TOUS AU MUSEE CET ETE

Toujours très active, l'équipe du Musée archéologique E. Chénon vous propose des animations tout l'été. Dans une salle fraîche, profitez aussi d'une ludothèque gratuite pour découvrir des jeux de société antiques.

Menez une enquête en groupe (sur inscription),

Ateliers créatifs :

Fabrication d'une mini amphore

(les 10/07 et 07/08)

Travail du cuir

(les 17/07 et 14/08)

Création d'une mosaïque romaine

(le 31/07).

C'est pour tous de 7 à 99 ans.

Infos et réservation au 02 48 61 49 24
ou musee@chateameillant.fr



Exposition temporaire :

«Bain de jouvence au Musée, le patrimoine en danger» expose le programme de restauration de pièces de monnaie gauloise.

Exposition gratuite – jusqu'au 30 novembre

« La classe, l'œuvre »

Venez découvrir les réalisations des élèves de l'école maternelle sur la thématique de la céramique.

Exposition gratuite – jusqu'au 30 novembre

Animation spéciale :

« Détente au Jardin »

Les samedis 19 juillet et 23 août à partir de 14h pour bouquiner dans l'herbe et à 16 h : Lecture théâtrale et loufoque «Ulysse » présenté par les Sirènes. C'est gratuit !



RENDEZ-VOUS CULTURELS

Visite de la Ville – gratuite :

Le 18 juillet et le 08 Août, l'ACPTC donne rendez-vous à tous (vacanciers, nouveaux arrivants, curieux!) pour une visite commentée de la ville, de ses monuments et points d'intérêt historiques. Les balades débutent Place Guyot à 17h et se terminent par un verre de vin de Châteaumeillant.

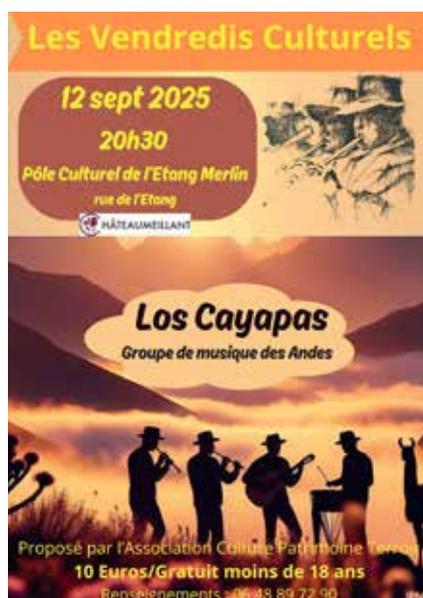


Contactez l'Office de Tourisme.

Théâtre et Musique :

L' Association ACPTC propose dans le cadre des Vendredis Culturels, tout au long de l'année et chaque 2ème vendredi du mois à 20h30 au Pôle Culturel de l'Étang Merlin, un spectacle de qualité, en alternant théâtre ou concert.

Le prix de la place est de 10E/ gratuit pour les moins de 18 ans.



SOIREE DEGUSTATION

Le 1er Août, les viticulteurs du Syndicat des vignerons Secret de Terroir vous proposent de découvrir leur nouveau millésime, Place de la Mairie, devant le bar Le Chapitre, à partir de 18h.

Une animation musicale et un petit marché artisanal égayeront également la soirée.



ET AUSSI CET ETE

Des expositions de tableaux, dessins, peintures et de réalisations en art-plastiques, au Chapitre et à l'Office de Tourisme.



EXPOSITION EMPRISE FLORALE

par Cathy CLUZEL



à l'Office de Tourisme Berry Grand Sud - Châteaumeillant
Du 1er au 30 juillet
Du lundi au samedi de 9h45 à 12h et de 14h à 17h45

AUTOUR DE CHATEAUMEILLANT

Des animations familiales et sportives pour tous dans la CdC Berry-Grand-Sud ! Retenez bien ces rendez-vous ludiques, c'est gratuit !



ESPACE FRAICHEUR

Nouveauté 2025, pendant l'ensemble des vacances d'été.

La cour de l'école maternelle (rue de la Victoire) sera ouverte au public de

9 h 00 à 16 h 00

Les enfants pourront profiter librement des jeux et les plus grands pourront se reposer à l'ombre des arbres.



CINEMOBILE

Une véritable salle de cinéma confortable et climatisée à votre porte une fois par mois. **Le 9 juillet**, le Cinémobile sera présent au Champ de Foire. Trois films récents seront proposés, dont un destiné pour un jeune public.

Pour le second semestre de l'année, vous retrouverez le Cinémobile les mercredis : **10 septembre, 8 octobre, 5 novembre et 10 décembre 2025.**

L'affichage des films proposés se fait par affiche dans la ville, chez les commerçants, sur le site Internet « chateaumeillant.fr », sur le site Facebook « Commune de Châteaumeillant » ou encore sur l'application Intramuros.

GENDARMERIE



Sur le chantier démarré en début d'année, situé en face de l'Ehpad, on peut constater l'avancée rapide des travaux.

Les locaux techniques et les 7 pavillons qui accueilleront prochainement les gendarmes et leurs familles ont vraiment pris forme.

Ce projet initié il y a une trentaine d'année, permettra aux militaires de

travailler dans les meilleures conditions dès la fin 2025.

Les travaux, effectués principalement par des entreprises locales, se déroulent dans les temps.

La pose symbolique de la première pierre a eu lieu le 15 mai dernier en présence d'élus, de représentants de l'État et des forces de la Gendarmerie Nationale.

VOTRE SANTE AU QUOTIDIEN

Téléconsultation Médicale Assistée

Depuis début avril, un nouveau dispositif de santé a été installé au Pôle santé, rue Bazannerie à Châteaumeillant. Il s'agit un poste de téléconsultation médicale assistée qui est une des solutions pour palier au manque de médecins sur le Territoire.



La personne malade, n'ayant pas de médecin traitant ou si son médecin n'est pas disponible dans un délai adapté, doit prendre rendez-vous à la pharmacie du secteur ou auprès d'une infirmière qui positionnera l'heure d'une téléconsultation.

Les consultations ont lieu le lundi après-midi pour l'instant. A l'intérieur du pôle médical, une infirmière spécialisée prend le patient en charge administrativement et para-médicalement dans une salle dédiée. La consultation médicale dure environ 20 mn à l'issue de laquelle les documents type compte-rendu, ordonnance ou autre sont rédigés. Les téléconsultations sont 100% remboursées et le patient bénéficie du tiers payant.

Le patient sans médecin traitant est accompagné, en concertation avec la CPTS et les médecins du secteur, pour en retrouver un. (CPTS = Com-

munauté Professionnelle Territoriale de Santé, regroupement de professionnels de santé autour d'un projet commun d'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins.)



La CPTS Sud Cher dispose d'une mallette de téléconsultation pour une consultation à domicile, fonctionnant avec les mêmes principes, pour les malades ne pouvant se déplacer.

DEJECTIONS CANINES

80 à 90 % des possesseurs de chiens ramassent les déjections de leur animal. Et vous ?

La ville est un espace partagé où tout le monde à sa place. Si les chiens sont les bienvenus dans l'espace public, leurs « cacas » le sont beaucoup moins. Il est obligatoire de les ramasser partout sur les trottoirs, y compris dans les caniveaux, les espaces verts, les pieds d'arbres et les bandes plantées. Les déjections non ramassées sont désagréables pour les

autres habitants, mais elles constituent également une source potentielle de pollution et de propagation de maladies comme les salmonelles et les parasites. Pensez aux poussettes, aux fauteuils roulants, aux personnes âgées qui peuvent glisser, mais aussi au personnel des espaces verts qui entretiennent ces espaces.



Des sacs à crottes gratuits sont à votre disposition (voir photos), sur le Champ de Foire et avenue de la République. Une fois ramassées, les crottes doivent être jetées dans les poubelles publiques ou à domicile.

Pour le non-ramassage de déjections canines, vous risquez une amende de 135€. Code pénal (art R632-1)